

Original : espagnol

FONDS POUR LA PARTICIPATION AUX RÉUNIONS¹

En 2014, la Commission a adopté la *Recommandation de l'ICCAT amendant la Recommandation 11-26 sur l'établissement d'un fonds de participation aux réunions destiné aux Parties contractantes en développement de l'ICCAT* [Rec. 14-14], qui remplace et abroge la Rec. 11-26 dans sa totalité.

La Rec. 14-14 établit un fonds de participation aux réunions (MPF) dans le but d'aider les représentants des Parties contractantes de l'ICCAT en développement à participer et/ou à contribuer aux travaux de la Commission et de ses autres organes subsidiaires. Ce fonds a été initialement approvisionné avec 60.000,00 euros provenant du fonds de roulement.

La nouvelle recommandation diffère de l'antérieure en ce sens qu'elle prévoit le financement de la participation de deux membres par délégation (un gestionnaire et un scientifique) seulement pour les réunions du SWGSM et d'un membre par délégation pour le reste des réunions.

Le financement de ce fonds a été réalisé en 2015 avec une allocation de 74.000,00 euros à charge du fonds de roulement, ainsi que l'a approuvé la Commission en 2014. Le Secrétariat a, en outre, reçu une contribution volontaire du Maroc à hauteur de 1.000,00 euros et une contribution de l'Union européenne, à travers le fonds de l'Union européenne visant au renforcement des capacités, d'un montant de 39.900,00 euros.

Le reliquat de l'exercice 2014 se chiffrant à 125.679,40 euros doit également être ajouté à ces fonds. Par conséquent, le solde disponible en 2015 s'élevait à 240.579,40 euros.

La mise en œuvre de ce fonds a donné une importante impulsion à la participation des représentants des Parties contractantes en développement, à tel point qu'au cours de la dernière année la participation a doublé. Concrètement, 80 voyages ont été organisés et 25 CPC en ont bénéficié. Dans la mesure où ceci ne représente pas de risque pour les finances de la Commission, cette initiative devra être consolidée. Néanmoins, il faudra tenir compte du fait que le fonds de roulement est également sollicité pour financer d'autres activités, comme les réunions de la Commission et les réunions intersessions, ainsi que d'autres activités en rapport avec les bases de données, comme le eBCD. Par conséquent, une solution consisterait à inclure une rubrique budgétaire pour son financement annuel.

Étant donné que le nombre de demandes de participation aux réunions a doublé en 2015 et, par la même occasion, les frais encourus à charge de ce fonds, il semblerait opportun de relever l'allocation pour 2016 à 250.000,00 euros, en se fondant sur le montant prévu des dépenses en 2015.

Les Parties contractantes et Parties, Entités ou Entités de pêche non contractantes coopérantes sont encouragées à informer le STACFAD et le Secrétaire exécutif des montants qu'elles pourraient apporter par le biais de contributions volontaires au MPF au titre de 2016.

En dernier lieu, il est rappelé que l'accès aux fonds pour la participation aux réunions est régi par un protocole publié sur la page web et envoyé aux délégations pour chacune des réunions. Les requêtes reçues sont soumises à l'approbation du Président de l'ICCAT et de la Présidente du STACFAD.

¹ Données rapportées au 10 novembre 2015.

Appendice 1

Fonds extraordinaire pour la participation aux réunions (MPF)	
Solde à l'ouverture de l'exercice 2015	125.679,40 €
REVENUS	114.900,00 €
Financé par le fonds de roulement	74.000,00 €
Contribution volontaire du Maroc	1.000,00 €
Contribution volontaire de l'Union européenne à travers le fonds de l'Union européenne visant au renforcement des capacités	39.900,00 €
DÉPENSES	236.459,22 €
Réunions scientifiques	88.543,34 €
<i>Réunion de préparation des données sur le thon rouge (Madrid, Espagne, du 2 au 6 mars 2015)</i>	1.662,26 €
<i>Réunion de préparation des données sur le requin peau bleue (Tenerife, Espagne, du 23 au 27 mars 2015)</i>	3.338,82 €
<i>Réunion de préparation des données sur le thon obèse (Madrid, Espagne, du 4 au 8 mai 2015)</i>	2.691,86 €
<i>Réunion intersessions du Sous-comité des écosystèmes (Madrid, Espagne, du 8 au 12 juin 2015)</i>	2.134,59 €
<i>Réunion intersession du Groupe d'espèces sur les thonidés mineurs (Madrid, Espagne, du 10 au 13 juin 2015)</i>	9.674,52 €
<i>Réunion d'évaluation du stock de thon obèse (Madrid, Espagne, du 13 au 17 juillet 2015)</i>	7.848,75 €
<i>Réunion d'évaluation du stock de requin peau bleue (Lisbonne, Portugal, du 27 au 31 juillet 2015)</i>	9.258,61 €
<i>Réunion des groupes d'espèces du SCRS (Madrid, Espagne, du 21 au 25 septembre 2015)</i>	2.414,43 €
<i>Réunion des groupes d'espèces du SCRS et du Comité permanent pour la recherche et les statistiques (SCRS) (Madrid, Espagne, du 21 septembre au 2 octobre 2015)</i>	49.519,50 €
Réunion intersession de la Sous-commission 2/10e réunion du Groupe de travail IMM <i>(Madrid, Espagne, du 23 au 27 février 2015)</i>	15.107,96 €
1e réunion du Groupe de travail <i>ad hoc</i> sur les DCP <i>(Madrid, Espagne, du 11 au 12 mai 2015)</i>	3.854,09 €
Réunion du Groupe de travail chargé d'amender la Convention <i>(Miami, États-Unis, du 18 au 22 mai 2015)</i>	32.917,78
Groupe de travail permanent dédié au dialogue entre halieutes et gestionnaires des pêcheries (SWGSM) /Groupe de travail de gestionnaires des pêcheries et d'halieutes en appui à l'évaluation du stock de thon rouge de l'Atlantique Ouest <i>(Bilbao, Espagne, du 22 au 26 juin 2015)</i>	30.942,74 €
24e réunion ordinaire de la Commission <i>(Malte, du 10 au 17 novembre 2015)</i>	65.093,31 €
Solde au 10 novembre 2015	4.120,18 €

Résumé des dépenses

CPC	Réunions scientifiques et le réunion du Groupe de travail <i>ad hoc</i> sur les DCP	Réunion intersession de la Sous-commission 2/10e réunion du Groupe de travail IMM	Réunion du Groupe de travail chargé d'amender la Convention	Groupe de travail permanent dédié au dialogue entre halieutes et gestionnaires des pêcheries (SWGSM) /Groupe de travail de gestionnaires des pêcheries et d'halieutes en appui à l'évaluation du stock de thon rouge de l'Atlantique Ouest	24e réunion ordinaire de la Commission	
Albanie			X	3.123,78 €	X	2.636,39 €
Algérie	a) e) i)	1.662,26 € 1.430,59 € 3.219,20 €	X	1.663,81 €	X	2.830,99 €
Belize					X	4.383,89 €
Brésil			X	2.670,49 €	X	3.740,97 €
Cabo Verde	i)	3.970,24 €			X	4.019,48 €
Côte d'Ivoire	f) g) i)	2.366,99 € 2.636,12 € 4.057,26 €	X	1.742,05 €	X	3.901,46 €
Égypte			X	1.460,50 €		
El Salvador			X	2.560,53 €		
Gabon	h) j)	2.414,43 € 2.060,29 €			X	4.002,59 €
Ghana	f) i)	2.366,94 € 3.966,62 €			X	3.055,09 € 3.090,40 €
Guatemala, Rép. de					X	4.038,72 €
Guinée équatoriale			X	1.789,26 €	X	3.862,05 €
Guinée, Rép. de	i)	4.574,45 €			X	4.219,70 €
Liberia			X	2.445,22 €	X	4.686,16 €
Maroc	e)	1.365,30 €				
Mauritanie	i) j)	4.539,73 € 1.643,80 €				
Mexique	e) i)	3.150,84 € 4.293,55 €			X	3.187,93 €
Nigeria	j) C	150,00 €	X	2.113,80 €	C	244,85 €
					X	2.153,33 €

Panama								X	4.321,09 €
São Tomé e Príncipe	g) i)	3.276,97 € 4.295,11 €		X	3.768,23 €			X	4.345,06 €
Sénégal	e) i)	1.593,19 € 3.300,48 €	X	2.103,35 €	X	3.046,04 €	X X	1.580,03 € 1.838,41 €	X 3.557,49 €
Tunisie	i)	3.022,68 €	X	1.789,97 €	X	3.334,88 €	X C	1.256,34 € 527,84 €	X 2.735,38 €
Uruguay	b) c) d) e) f) g) i)	3.338,82 € 2.691,86 € 2.134,59 € 2.134,60 € 3.114,82 € 3.345,52 € 5.008,79 €					X X	2.438,77 € 2.439,77 €	X 3.973,12 €
Vanuatu							X	5.228,17 €	
Venezuela	i)	5.271,39 €							
Total		92.397,43 €		15.107,96 €		32.917,78 €		30.942,74 €	65.093,31 €

a) Réunion de préparation des données sur le thon rouge / b) Réunion de préparation des données sur le requin peau bleue / c) Réunion de préparation des données sur le thon obèse / d) Réunion intersession du Sous-comité des écosystèmes / e) Réunion intersession du Groupe d'espèces sur les thonidés mineurs / f) Réunion d'évaluation du stock de thon obèse / g) Réunion d'évaluation du stock de requin peau bleue / h) Réunion des Groupes d'espèces / i) Groupes d'espèces et réunion du SCRS / j) Le réunion du Groupe de travail ad hoc sur les DCP

C : Voyage annulé